

## **GOLD BY GOLD**

Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 269.446,20 euros  
Siège social : 111, avenue Victor Hugo - 75116 PARIS  
RCS Paris 384 229 753

### **RAPPORT DE GESTION**

#### **COMPTES SOCIAUX CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

#### **COMPTES CONSOLIDES CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

Mesdames, Messieurs et chers Actionnaires,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de l'activité de la société Gold By Gold (la "Société") et de ses filiales au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et de soumettre à votre approbation les comptes annuels et les comptes consolidés au cours dudit exercice.

Le présent rapport porte à la fois (i) sur les comptes sociaux de la Société et (ii) sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Les comptes qui vous sont présentés ont été établis en suivant les mêmes méthodes que lors de l'exercice précédent, dans le respect des dispositions du plan comptable, et en observant les principes de prudence et de sincérité.

Vous trouverez annexés au présent rapport les comptes sociaux, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, ainsi que les comptes consolidés.

Nous vous rappelons que notre Société a pour objet social :

- L'achat, la vente, par courtage, représentation ou négoce, la commercialisation de tous métaux et produits chimiques et produits transformés destinés à l'industrie, ainsi que tous produits annexes ou complémentaires ;
- L'exploitation de tous procédés physiques ou physico-chimiques acquis par elle ;
- L'achat, la vente, l'importation, l'exportation de biens de toute nature, et plus particulièrement d'objets en matériaux précieux ;
- La fabrication, le traitement, le retraitement, la transformation, la récupération et la détention pour compte de tous métaux et, plus particulièrement, de métaux précieux ;
- Le commerce d'or d'investissement ;
- Et plus généralement, la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissement ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;

Et également, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

## **1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DE SES FILIALES ET EVOLUTION AU COURS DE L'EXERCICE 2023**

### **1.1. ANALYSE DE L'ACTIVITE, PROGRES REALISES ET DIFFICULTES RENCONTREES PAR LA SOCIETE ET SES FILIALES**

#### ➤ **Évènements importants au cours de l'exercice**

En 2023, Gold by Gold a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 10,1 M€, en progression de +23 % par rapport à 2022, malgré la situation géopolitique et économique. En outre, les cours de l'Or se sont maintenus en 2023 à des niveaux relativement soutenus, le prix moyen de l'Or s'établissait à 1 796,0 € par once en 2023, contre 1 711,2 € au en 2022 par once, soit une progression de +5 % (Source : World Gold Council).

La division **Négoce & Affinage** a négocié 160 kg d'Or exportés au cours de l'exercice 2023 (vs. 121 kg d'Or en 2022) porté par un marché de plus en plus compétitif dû à la hausse de l'informalité dans la zone qui fait baisser le spread entre les prix de l'or sur le marché légal (celui sur lequel est positionné Gold by Gold) et sur le marché informel. Les exportations d'Or se sont déroulées dans un contexte de marché de l'Or porteur.

La filiale colombienne **Gold by Gold Colombia** a obtenu, en 2022, la certification de minerais responsables Responsible Minerals Assurance Process (RMAP), qui garantit que les process mis en place sont conformes aux exigences du Guide de devoir de diligence de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais. Gold by Gold Colombia a obtenu à nouveau cette certification en 2023.

Les activités d'affinage et d'Or tracé auprès de joailliers innovants et d'artisans sont en régression en France, ces derniers privilégiant désormais plus largement l'Or recyclé que l'Or tracé.

L'activité de la division **Collecte & Recyclage** est restée atone en 2023, le cadre législatif et réglementaire français ne permettant toujours pas d'envisager le redéploiement du recyclage de l'Or auprès des particuliers sur internet, malgré des cours de l'Or relativement élevés.

#### ➤ **Résultats des comptes sociaux clos au 31 décembre 2023**

Pour mémoire, l'exercice 2022 a été marqué par l'opération d'apport partiel d'actif : filialisation des activités de la société Gold by Gold et apport de l'ensemble des activités ainsi que des titres de la filiale Gold by Gold Colombia à Gold By Gold France (anciennement Aurfina Fondateur Affineur). Par conséquent, les résultats des comptes sociaux au titre de l'exercice 2023 ne peuvent être comparés avec ceux de l'exercice 2022.

La Société enregistre un résultat net négatif de -279 K€ au titre de l'exercice 2023.

#### ➤ **Résultats des comptes consolidés clos au 31 décembre 2023**

Au titre de l'exercice 2023, la Société et ses filiales ont réalisé un chiffre d'affaires de 10,1 M€, en hausse par rapport à l'exercice 2022 (8,2 M€, soit +23 %). A noter que la quasi-intégralité de l'activité est réalisée via l'entité juridique colombienne du Groupe.

La marge brute d'exploitation consolidée s'élève à 336 K€ au titre de l'exercice 2023, représentant 3,3 % du chiffre d'affaires, contre 7,7 % du chiffre d'affaires en 2022. Cette évolution est le fruit (i) de la hausse des volumes des activités de Négoce d'Or, et (ii) de la progression des cours de l'Or sur la période.

La perte d'exploitation a été limitée à -432 K€ en 2023, contre -55 K€ au titre de l'exercice 2022. Avec des volumes de négoce d'Or encore limités et des marges rognées en Colombie, l'activité n'a pas permis de couvrir la structure de coûts.

Le résultat financier est non significatif en 2023.

Gold by Gold enregistre une perte exceptionnelle de -26 K€, résultat non significatif, constitué en majorité aux charges liées à l'activité en Colombie.

*In fine*, la perte nette annuelle s'élève à -408 K€ au titre de l'exercice 2023.

Au 31 décembre 2023, les capitaux propres Part du Groupe s'élèvent à 2.913 K€ et la trésorerie nette s'établit à 664 K€.

	2022	2023
Chiffre d'affaires	8.203 K€	10.080 K€
Marge brute d'exploitation	629 K€	336 K€
Résultat d'exploitation	- 55 K€	- 432 K€
Résultat net Part du Groupe	- 239 K€	- 525 K€
Capitaux propres Part du Groupe	3.397 K€	2.913 K€
Trésorerie nette de l'endettement financier	2.143 K€	664 K€
Total du bilan	7.270 K€	6.755 K€

#### ➤ Affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de -279.379,50 euros.

Sur ces bases, nous vous proposons de bien vouloir décider de procéder à la distribution aux actionnaires d'un dividende identique à celui distribué au titre de l'exercice 2022, à savoir 0,03 euros par action.

Nous vous proposons de bien vouloir décider d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

Total déficit de l'exercice	- 279.379,50 euros
Affectation en totalité au compte « report à nouveau »	- 279.379,50 euros
Distribution de dividendes	80.833,86 euros
Soit un dividende par action de 0,03 euro	
Affectation des dividendes sur la prime d'émission	2.711.279,32 euros

Ce dividende d'un montant de 80.833,86 euros serait mis en paiement dans les délais légaux à compter de l'assemblée générale ordinaire annuelle.

Compte tenu de cette décision :

- (1) le compte « prime d'émission » serait porté à 2.711.279,32 euros,
- (2) le compte « report à nouveau » serait porté à 296.989,80 euros,

(3) les capitaux propres de la Société seraient portés à 2.745.900,94 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que la Société a procédé à la distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents, dividendes dont les montants sont présentés ci-dessous :

	<b>2022</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
Dividendes par action	0,03 €	0,04 €	0,04 €
Montant total des dividendes versés	80 833,36 € (sur la base de 2 694 462 actions)	107 778,48 € (sur la base de 2 694 462 actions)	107 778,48 € (sur la base de 2 694 462 actions)
Abattement	40 %	40 %	40 %

➤ **Dépenses non déductibles fiscalement**

Conformément à l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal visé par l'article 39-4 dudit Code.

➤ **Tableau des résultats des cinq derniers exercices**

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-102, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices est annexé au présent rapport.

## **1.2. SITUATION DE L'ENDETTEMENT**

Au 31 décembre 2023, Gold By Gold présente au niveau de ses comptes consolidés un montant de dettes financières de 156 K€ correspondant pour l'essentiel à un Prêt Garanti par l'Etat mis en place pour un montant de 156 K€.

La trésorerie nette du Groupe s'élève à 664 K€ au 31 décembre 2023, contre 2.143 K€ au 31 décembre 2022.

### 1.3. INFORMATION SUR LES FOURNISSEURS ET LES CLIENTS ET SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

**Factures reçues et émises non réglées à la date de la clôture de l'exercice dont le terme est échu  
(tableau prévu au I de l'article D. 441-4)**

	Article D. 441 II. : Factures <b>reçues</b> ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice						Article D. 441 II. : Factures <b>émises</b> ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranche de retard de paiement</b>												
Nombres de Factures concernées						9						0
Montant total des factures concernées HT		16 259	52 149	0	0	68 408	0	0	0	0	0	0
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice		11,19%	35,90%	0,00%	0,00%	47,09%						
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice							0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>												
Nombre de factures exclues					0	0	0					0
Montant total des factures exclues					0							
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)</b>												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiements	<input type="checkbox"/> Délais contractuels (préciser) _____						<input type="checkbox"/> Délais contractuels (préciser) _____					
	<input type="checkbox"/> Délais légaux (préciser) _____						<input type="checkbox"/> Délais légaux (préciser) _____					

### 1.4. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Au cours de l'exercice 2023, Gold By Gold n'a pas engagé de dépenses en Recherche et Développement.

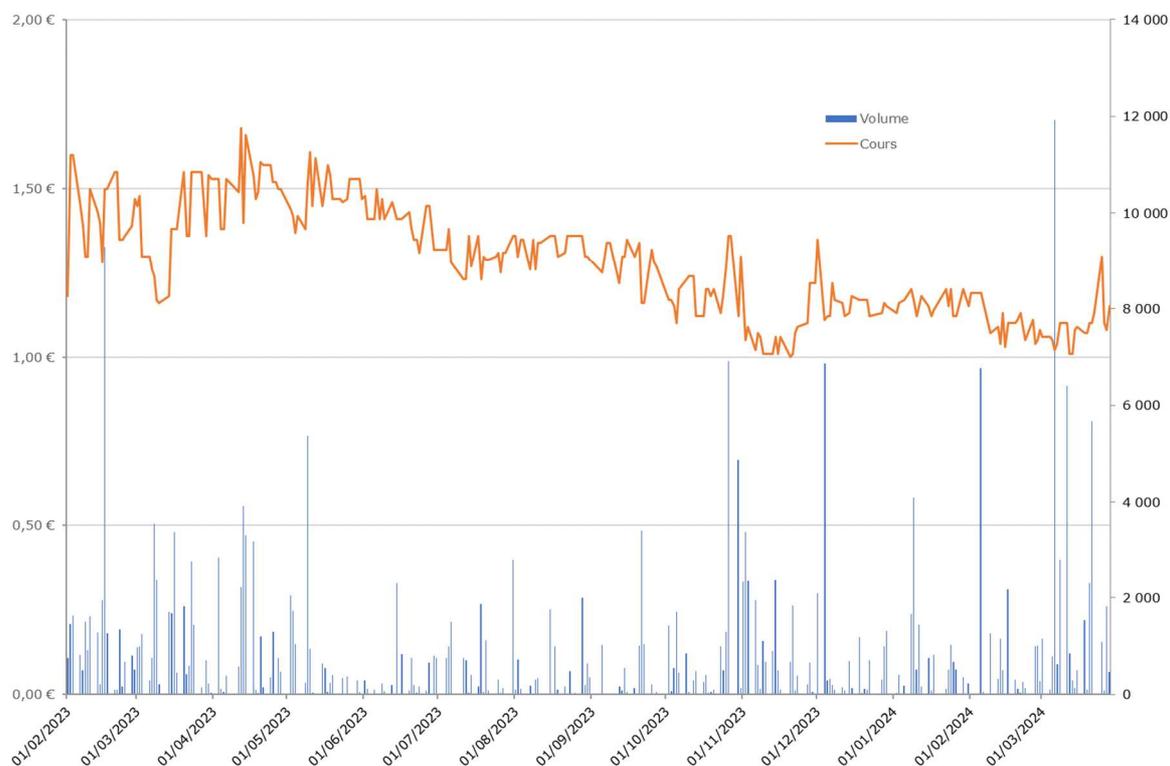
### 1.5. EVOLUTION DU TITRE COTE EN BOURSE AU COURS DE L'EXERCICE

Gold By Gold a réalisé son introduction en bourse sur le marché Alternext à Paris le 13 avril 2012, marché devenu au cours de l'année 2017 Euronext Growth.

Ci-dessous est présentée l'évolution du cours de l'action Gold By Gold au cours de l'exercice 2023 sur Euronext Growth.

Évolution du cours de l'action et des volumes de titres échangés – Source : Euronext

Exercice 2023 et début 2024



Au début de l'année 2023, le cours de l'action a progressivement augmenté pour atteindre un pic à 1,68 € en avril 2023. Puis, le cours de l'action a globalement diminué progressivement. Ainsi, le cours de l'action se situait à 1,15 € au 31 décembre 2023 et se maintient à environ 1,15 € en avril 2024.

Sur la base d'un cours de l'action de 1,15 €, la capitalisation boursière de la Société est de 3,1 M€.

Dans le même temps, les volumes d'échanges se sont légèrement accrus au début de l'année 2023, le volume moyen d'échanges s'élève à 1 293 titres / jour. Ensuite, les volumes d'échanges sont relativement stables dès le mois de juin 2023 jusqu'à début novembre 2023, où le volume moyen d'échanges atteint le même niveau qu'en début d'année 2023 avec une moyenne d'échanges de 1 398 titres / jour. Puis, dès fin novembre, le volume d'échange diminue et reste stable jusque début 2024 avec un volume moyen d'échanges de 1 033 titres / jour.

## **2. DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIÉTÉ EST CONFRONTÉE**

La Société rappelle et actualise ci-dessous les principaux risques auxquels elle peut être exposée dans le cadre de ses activités, étant entendu qu'avec la baisse de la contribution des activités Collecte & Recyclage au cours des derniers exercices, cette analyse de risques est aujourd'hui recentrée sur les activités Négoce et Or Tracé.

## **2.1 RISQUES LIES A LA DEPENDANCE DE L'ACTIVITE DE NEGOCE VIS-A-VIS D'UN NOMBRE RESTREINT D'INTERLOCUTEURS ET RISQUES LIES AUX AVANCES DE PAIEMENTS DES APPROVISIONNEMENTS**

L'achat par Gold By Gold de l'Or qui est produit par les mines basées en Amérique du Sud est assuré par un nombre très limité de personnes, un seul représentant de la Société comme cela a été le cas historiquement au Pérou ou un partenaire local unique associé au Groupe au sein d'une JV, comme cela est aujourd'hui le cas en Colombie (1 seul associé de Gold By Gold au sein du capital de la filiale locale du Groupe).

L'arrêt de la collaboration entre la Société et ces deux types d'interlocuteurs locaux aurait des conséquences significatives sur l'activité de négoce et donc sur les performances et les résultats de la Société et de ses filiales, compte tenu de la contribution attendue du négoce d'Or dans le chiffre d'affaires du Groupe, et ce sauf à ce que cette fonction soit assurée par un autre représentant de la Société localement, un autre associé au capital de la filiale locale ou soit reprise directement par Gold By Gold en interne.

La relation entre la Société et ses représentants / associés, mais aussi avec certains autres fournisseurs, présente également un risque d'avances lié au fait que le paiement des quantités d'Or achetées au Pérou ou en Colombie se fait par avance. Les montants avancés par la Société, montants qui peuvent représenter jusqu'à 1 M\$ lors des pics d'activités, sont transférés dans un compte géré par les représentants dans le cadre de leurs opérations de négoce de matières précieuses. Ici, le risque identifié correspond alors à l'éventualité que la Société ne puisse pas récupérer les fonds avancés.

Au cours de l'exercice 2014, pour rappel, les deux risques évoqués ci-dessus se sont matérialisés au niveau des relations de la Société avec son représentant péruvien, et ce à la suite du renforcement rigoureux des contrôles des autorités de ce pays sur les exportations d'Or, dans le cadre de la politique de lutte contre l'extraction aurifère illégale (Se reporter aux rapports annuels des exercices antérieurs de Gold By Gold en ce qui concerne l'historique portant sur les lots de matières toujours immobilisés par les autorités péruviennes et les garanties dont dispose en contrepartie de ces immobilisations la Société auprès de son représentant).

## **2.2 RISQUES LIES A L'EVOLUTION DES REGLEMENTATIONS APPLICABLES AUX ACTIVITES DU GROUPE**

Alors que Gold By Gold considérait historiquement avoir implanté ses activités dans des pays présentant une certaine stabilité réglementaire, d'où un risque qu'elle pensait limité, le Groupe a rencontré ces dernières années des évolutions très marquées des réglementations applicables en France et au Pérou, pays dans lesquels ses activités de Collecte & Recyclage et de Négoce étaient très majoritairement impliquées.

En particulier, pour ce qui concerne **l'activité de Négoce**, dont l'essentiel était historiquement réalisé au Pérou, Gold By Gold avait rencontré en début d'exercice 2014 un renforcement rigoureux des contrôles des autorités péruviennes sur les exportations d'Or, dans le cadre de la politique de lutte contre l'extraction aurifère illégale. Gold By Gold avait dû ainsi faire face à un durcissement réglementaire soudain qui s'était traduit, pour le représentant local du groupe, pour les producteurs locaux et pour les fournisseurs, par de multiples obligations et pièces administratives à mettre à la disposition des autorités. Dans ce contexte, début 2014, le Groupe avait subi des immobilisations de matières par les autorités au départ du Pérou, les autorités invoquant que les matières n'apportaient pas l'assurance de traçabilité requise les rendant de facto, selon les autorisés, issues d'extraction illégale. Ces immobilisations s'élevaient à un montant de l'ordre de 1,3 M€ (sur la base des cours de l'Or lors de ces immobilisations, soit en février 2014), celles-ci restant toujours sous contrôle des autorités aujourd'hui.

En date du 16 octobre 2023, la Haute Cour de Justice de Callao au Pérou a rendu son jugement rejetant les poursuites engagées contre le représentant de Gold by Gold des poursuites et a ordonné la mainlevée de la saisie du matériel aurifère immobilisé, une fois que le jugement sera devenu définitif. Cependant, le Ministère Public a déposé un appel en nullité contre cette décision le 17 novembre 2023 et a demandé le renvoi devant la Cour Suprême. Le dossier va être transféré devant la Cour Suprême de la République, qui rendra sa décision dans un délai maximum de trois ans. Si la Cour Suprême devait annuler le jugement d'acquiescement et ordonner un nouveau procès, on peut estimer qu'il faudrait environ huit ans pour obtenir une décision finale.

Au cours de l'exercice 2018, Gold By Gold a souhaité étudier la diversification géographique de ses activités de Négoce avec la mise en place d'une filiale dédiée en Colombie. Cette structure a vocation à développer une activité de négoce d'Or Tracé, bénéficiant d'un sourcing local organisé par le partenaire de Gold By Gold (associé minoritaire de l'entité), mais également du savoir-faire technique du Groupe en matière de traçabilité. Même si Gold By Gold bénéficie d'un interlocuteur local aguerri (présent dans le secteur des métaux précieux depuis plusieurs générations), l'implication du Groupe en Colombie induit de pouvoir faire face à de nouveaux risques dans le cadre du développement de cette activité (en particulier les risques liés à la stabilité politique, mais également les risques liés à la fluidité des transferts de fonds, compte tenu de l'importance des contrôles bancaires et de la réglementation correspondante).

Au-delà de ces évolutions récentes marquées, le Groupe ne peut exclure d'autres évolutions réglementaires importantes impliquant de nouvelles contraintes dans la gestion opérationnelle de ses activités, contraintes susceptibles d'avoir un impact sur ses niveaux d'activités et de résultats.

### **2.3 RISQUES LIES A LA DEPENDANCE VIS-A-VIS D'UN NOMBRE LIMITE DE CLIENTS AU NIVEAU DE LA VENTE DES METAUX PRECIEUX**

Dans le cadre de son activité de négoce d'Or primaire (mines d'Or en sous-sol) et d'Or recyclé (mines d'Or hors sol), le Groupe disposait historiquement d'un principal client auprès duquel il vendait son Or. Ce principal client du Groupe était également en charge de l'affinage de l'Or de la Division Négoce, Or qu'il achetait à Gold By Gold. Toutefois, ce client a annoncé publiquement mi 2019 son intention de ne plus vouloir recevoir de matière provenant de l'artisanat minier et cela a obligé Gold By Gold à trouver de nouveaux débouchés pour cet Or, ce qui a eu pour conséquence ponctuellement une meilleure répartition du risque clients pour le Groupe lors de l'exercice 2020.

Ainsi, au 31 décembre 2020, le grand client historique du Groupe ne représentait plus qu'environ 28 % du chiffre d'affaires consolidé, dépassé par un nouvel interlocuteur représentant lui environ 33 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

Après de nouvelles évolutions au sein du portefeuille de clients du Groupe lors du dernier exercice, Gold By Gold met à nouveau en avant au titre de l'exercice 2023 une dépendance relativement forte à un client en particulier, représentant déjà 89 % de son chiffre d'affaires en 2023.

### **2.4 RISQUES LIES A LA SECURITE DES MATIERES PRECIEUSES**

L'activité de Gold By Gold implique le stockage et le transport de quantités parfois importantes de matières précieuses, notamment pour ses activités de négoce d'Or (issu principalement d'Amérique du Sud et transporté vers l'Europe). Durant la phase de transport local de la production issue de Colombie jusqu'à sa prise en charge par les services de transport aérien, la marchandise n'est pas assurée sur le territoire colombien. Ensuite, depuis le transport aérien jusqu'à la livraison auprès de son principal client, Gold By Gold bénéficie d'assurances en accord avec les quantités en jeu.

Concernant les activités de la Division Affinage et de la Division Collecte & Recyclage, le Groupe est exposé à un risque de perte ou de vol de marchandises. Ce risque peut avoir un impact défavorable sur son activité, son chiffre d'affaires et ses résultats.

### **2.5 RISQUES LIES A LA CONCURRENCE**

Le marché sur lequel évolue Gold By Gold, à savoir celui de l'Or, est un marché fortement concurrentiel, notamment sur la partie collecte d'Or auprès des particuliers confrontée à un grand nombre d'acteurs. En effet, la collecte d'Or aux particuliers est une activité très concurrentielle qui prend diverses formes en fonction du mode d'approche et des habitudes du client (sites internet d'achat d'Or, boutiques et comptoirs d'achat d'Or, marchands ambulants, bijouteries, etc.), concurrence qui s'est considérablement développée au cours des années 2010 à 2012 du fait de la hausse des cours de l'Or durant cette période.

Au niveau de ses activités de négoce d'Or primaire (Division Négoce), l'intensité de la concurrence varie en fonction des pays andins, et notamment de la concentration des mines d'exploitation d'Or basées dans cette zone. Au Pérou, pays historiquement de prédilection de Gold By Gold, la concurrence s'est largement accrue récemment, suite en particulier aux évolutions réglementaires applicables dans le pays telles que précisées précédemment. Ces évolutions impliquent une certaine concentration des volumes d'activité dans le pays, compte tenu de la pression exercée sur les petits et moyens acteurs en matière de contrôle des exportations. En Colombie, pays au sein duquel Gold By Gold a engagé récemment une phase de développement, le phénomène de concentration des opérateurs est également perceptible.

Dans ce contexte, Gold By Gold est aujourd'hui assez largement concurrencé par de grands opérateurs américains, mais surtout par des acteurs moyens orientaux (Dubai) ou asiatiques (Inde) au niveau du négoce d'Or. Par ailleurs, le souhait de certains acteurs européens de se positionner sur le segment de l'Or Tracé, pour des raisons essentiellement marketing, en plus d'achat en volume d'Or traditionnel, a conduit à l'arrivée de nouveaux acteurs, très agressifs en termes de conditions d'approvisionnement, impliquant pour le Groupe certaines pertes de parts de marché.

Enfin, au niveau des activités d'affinage (Division Affinage), Gold By Gold dispose à ce jour de relations historiques avec ses clients et réalise pour eux des prestations à la demande en France. Ces prestations, nécessairement de proximité, ne pourraient être réalisées par les affineurs classiques du marché, représentés par les grands affineurs qui traitent seulement d'importantes quantités dans des régions où la demande est très importante, comme cela est aujourd'hui le cas en Asie. Toutefois, dans le futur, des nouveaux acteurs de niche pourraient entrer sur le marché français, avec un positionnement pertinent de spécialistes, et rentrer en concurrence directe avec Gold By Gold.

## **2.6 RISQUES LIÉS A L'ÉVOLUTION DES COURS DE L'OR**

L'Or est une matière première cotée au niveau mondial sur de nombreuses places financières et son évolution est difficilement maîtrisable. L'activité de Gold By Gold est nécessairement liée à l'évolution du cours de l'Or.

Concernant l'activité de négoce d'Or extrait de mines, une baisse sensible du cours de l'Or pourrait impacter les producteurs qui cesseraient de vendre leur Or, faute de marge satisfaisante ou même de profit. En effet, si les cours de l'or ne permettaient pas à ces acteurs d'assumer leurs coûts d'extraction, ils pourraient alors décider de réduire voire de stopper leur production. Il existe donc un risque d'approvisionnement pour l'activité de négoce d'Or primaire de Gold By Gold, risque qui pourrait ainsi impacter négativement les ventes, les marges et les résultats du Groupe. Concernant l'activité de collecte et recyclage d'Or, une évolution à la baisse du cours de l'Or aurait également un impact défavorable sur l'approvisionnement en Or de Gold By Gold auprès des particuliers, qui seraient alors, dans ce cas de figure, moins tentés de céder leur Or.

Au-delà des conséquences d'une baisse des cours de l'Or, baisse rendant difficiles les transactions avec les acteurs miniers d'Amérique du Sud mais aussi avec les particuliers en France, Gold By Gold est également exposé aux évolutions temporelles des cours de l'Or entre le moment où elle achète l'Or et le moment où cet Or est vendu. En effet, Gold By Gold est exposé au risque de fluctuation importante (à la baisse) du cours de l'Or lorsqu'elle achète de l'Or le jour J aux particuliers et qu'elle le revend quelques jours plus tard.

En ce qui concerne l'activité de négoce international d'Or primaire, activité pour laquelle les marges brutes sont plus faibles que dans les autres activités du Groupe, Gold By Gold prend un risque limité sur sa marge brute par rapport aux fluctuations des cours de l'Or. En effet, en règle générale, lorsque l'Or est acheté auprès des acteurs Sud-Américains, son prix de revente est en majorité concomitamment fixé auprès des contreparties clairement identifiées, garantissant ainsi à la Société une bonne visibilité sur ses marges.

Au niveau du stock, il existe un risque lié à l'évolution des cours de l'Or car seule une partie du stock est couverte. A noter que la Société n'a pas mis en place d'outil de couverture contre le risque d'évolution défavorable des cours des autres métaux précieux.

De manière moins importante, la Société est également exposée aux risques liés aux évolutions des cours de l'argent métal et des métaux du groupe du platine, la société pouvant être amenée à intervenir sur ces marchés de manière ponctuelle.

## **2.7 RISQUES DE CHANGE**

De manière directe, Gold By Gold opère sur le territoire français et exprime ses données financières en euros.

Dans le cadre de ses activités de négoce et du fait de la référence des cours de l'Or mondialement en dollars de l'once, le niveau d'activité de la Société dépend non seulement du cours de l'Or exprimé en dollars de l'once, mais également de la parité euros / dollars au moment même de la vente de l'Or négocié par Gold By Gold. Au niveau des activités de négoce réalisées auprès des producteurs d'Or, les achats d'Or étant eux aussi réalisés en dollars, la marge réalisée n'est pas affectée en part relative par les fluctuations de la parité euros / dollars. Le niveau de chiffre d'affaires et de marge en valeur absolue restent toutefois dépendant de la parité euros / dollars lorsque ce niveau d'activité et cette marge brute sont retranscrits dans les comptes du Groupe exprimés en euros.

Gold By Gold n'a mis en place aujourd'hui aucun moyen de couverture contre son risque de change et assume ce risque au travers de la marge brute qu'elle perçoit dans le cadre de ses activités de négoce à l'international.

Enfin, il est important de prendre en considération l'exposition de Gold By Gold aux évolutions des changes euros / dollars compte tenu de l'importance des capitaux mobilisés au travers de la division de négoce, notamment. En effet, les capitaux propres de Gold By Gold restent investis en dollars (plusieurs millions de dollars), soit sous forme de liquidité, soit sous forme de stocks d'Or en cours de négociation. De la même manière, les provisions pour risques et charges passées historiquement pour couvrir le risque lié aux immobilisations de matières au Pérou évoluent dans leur montant en euros, du fait de l'évolution de la parité euros / dollars.

Rappelons que depuis début 2022, la parité euros / dollars est passée de 1,14 dollars pour 1 euro à 1,10 dollars pour 1 euro désormais, la monnaie européenne ayant abandonné ainsi beaucoup de terrain par rapport au dollar, là aussi conséquence notamment du conflit entre l'Ukraine et la Russie. Néanmoins, depuis début 2023, la parité euros / dollars est relativement stable avec 1,06 dollars pour 1 euro et qu'une grande partie de la trésorerie de Gold by Gold est en Or.

## **2.8 ASSURANCES ET COUVERTURES DES RISQUES**

Le Groupe a mis en place une politique de couverture des principaux risques assurables avec des montants de garantie qu'elle estime compatibles avec ses activités. La couverture mise en place correspond à une assurance globale pour bijoutiers et sur les transports, couvrant les risques sur les stocks, le matériel, les transports et les expéditions. Ces polices et leur adéquation aux besoins de l'entreprise sont revues périodiquement.

Le coût global des polices d'assurance utilisées par le Groupe s'élève à 25,2 K€ pour 2023.

## **2.9 LITIGES ET FAITS EXCEPTIONNELS**

Au titre de l'exercice 2023, il n'existe pas de litiges et/ou de faits exceptionnels susceptibles d'avoir une influence significative sur la situation économique et financière de la Société et/ou de ses filiales, en dehors du maintien de l'immobilisation des quantités d'Or par les autorités péruviennes depuis le début de l'année 2014, et des conséquences de cette immobilisation sur l'activité du Groupe et ses résultats financiers (comme cela est déjà décrit au sein du présent rapport).

## **3. INDICATIONS SUR L'UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS**

La Société n'a recours à aucun instrument financier pour ce qui concerne les aspects propres à la couverture de change ou la couverture de taux, étant entendu que la Société couvre régulièrement ses achats et ventes de matières premières (via certains instruments financiers dédiés au marché de l'Or), ce qui correspond à sécuriser autant que faire se peut son activité de base.

#### **4. INFORMATIONS SUR LA MANIERE DONT CHAQUE SOCIETE DU GROUPE PREND EN COMPTE LES CONSEQUENCES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DE LEUR ACTIVITE**

##### **4.1 CONSEQUENCES SOCIALES DE L'ACTIVITE DE CHAQUE SOCIETE DU GROUPE**

Au 31 décembre 2023, l'effectif total du Groupe est de 7 personnes, en baisse de 3 personnes par rapport au 31 décembre 2022.

##### **4.2 CONSEQUENCES ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITE DE CHAQUE SOCIETE DU GROUPE**

La Société n'a pas d'activité industrielle puisqu'elle est spécialisée dans l'achat et la vente de métaux précieux (soit sur le marché du négoce international soit sur le marché des particuliers en France). Gold By Gold promeut une réduction de l'impact économique sur l'environnement à travers notamment la promotion de l'utilisation d'Or recyclé et compense ses émissions de gaz à effet de serre liées à la partie Collecte & Recyclage de ses activités.

La filiale en charge de l'affinage des métaux précieux, présente une activité plus industrielle et par conséquent est soumise à des contrôles réguliers. A noter qu'en 2012, la Société avait réalisé un bilan carbone au niveau de son activité de recyclage des métaux précieux (collecte, affinage, revente).

##### **4.3 ENGAGEMENTS DES SOCIETES DU GROUPE EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET EN FAVEUR DE LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET LA PROMOTION DES DIVERSITES**

La Société promeut l'Or équitable extrait par des communautés minières artisanales en Amérique du Sud. Elle est membre du Partenariat Global sur le Mercure du PNUD (Programme des Nations Unies pour l'environnement).

#### **5. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE D'ETABLISSEMENT DU PRESENT RAPPORT**

Néant.

#### **6. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR**

Dans un contexte de marché porteur pour les cours de l'Or, Gold by Gold se concentre en 2024 sur le développement de ses activités de Négoce d'Or à partir de sa base colombienne. Le changement politique intervenu mi-2022 en Colombie constitue toutefois aujourd'hui un frein important au développement de l'activité dans ce pays.

Le Groupe veillera en 2024 à continuer d'optimiser sa structure de coûts et à préserver sa situation financière.

#### **7. FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 2023**

##### **7.1 FILIALES**

###### **➤ Périmètre de consolidation du Groupe**

Au 31 décembre 2023, le périmètre du Groupe était le suivant :

<b>31 décembre 2023</b>	<b>Activités</b>	<b>Méthode de consolidation</b>	<b>% d'intérêts</b>
Gold By Gold SA	Négoce de métaux précieux	Intégration globale	Maison mère
Gold By Gold France SAS	Production et négoce de métaux précieux	Intégration globale	100,0 %
Gold by Gold SAS Colombia	Production de métaux précieux	Intégration globale	50,2 %

Pour rappel, au cours de l'exercice 2018, Gold by Gold avait engagé des développements en Colombie, et réalisé un investissement initial de 49 K€ au capital d'une société existante, entité aujourd'hui dénommée Gold by Gold Colombia. Courant 2021, les deux seuls associés de Gold by Gold Colombia ont participé au financement de leur filiale, sans modification de l'actionnariat. Pour Gold By Gold, l'enjeu additionnel s'est élevé à 200 K\$.

Gold by Gold Colombia est détenue à hauteur de 50,2 % du capital par Gold By Gold SA, le solde du capital étant détenu par un associé local.

➤ **Activité des filiales**

Les principaux agrégats financiers des entités consolidées au titre de l'exercice 2023 sont présentés ci-dessous.

<b>31 décembre 2023</b>	<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>Résultat net</b>
Gold by Gold France SAS	1 010 K€	-132 K€	-95 K€
Gold by Gold SAS Colombia	9 633K€ *	-73 K€ *	-256 K€ *

\* : données indicatives, sur la base d'un taux de change euros / pesos colombiens à 0,00023 au 31 décembre 2023.

## **7.2 PRISE DE PARTICIPATION OU DE CONTROLE**

➤ **Gold by Gold France**

A ce jour, l'entité Gold By Gold France SAS est détenue à hauteur de 100,0 % par Gold By Gold.

➤ **Gold by Gold Colombia**

A ce jour, l'entité Gold by Gold Colombia est détenue à hauteur de 50,2 % par Gold By Gold.

## **8. REPARTITION DU CAPITAL DE LA SOCIETE ET CAPITAL POTENTIEL**

### **8.1 REPARTITION DU CAPITAL**

Il est rappelé que Gold By Gold est cotée en bourse sur le marché des petites et moyennes valeurs Euronext Growth (anciennement Alternext) à Paris depuis avril 2012.

Au 17 avril 2024, la répartition du capital social de Gold By Gold était la suivante :

<b>Actionnaires</b>	<b>Nombre d'actions</b>	<b>Pourcentage du capital</b>	<b>Nombre de droits de vote</b>	<b>Pourcentage des droits de vote</b>
Patrick Schein (directement & indirectement)	2 225 429	82,6 %	4 446 079	90,6 %
Public	459 053	17,0 %	459 053	9,4 %
Auto contrôle	9 980	0,4 %	0	0
<b>Total</b>	<b>2 694 462</b>	<b>100 %</b>	<b>4 915 112</b>	<b>100 %</b>

Aucune évolution significative n'est intervenue à la connaissance de la Société en ce qui concerne les détentions en nombre d'actions depuis cette date.

Au niveau des droits de vote, il est rappelé qu'en vertu de l'article 12 des statuts, un droit de vote double à celui conféré aux actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué aux titulaires d'actions nominatives entièrement libérées, à condition que celles-ci soient inscrites au compte desdits titulaires pendant une période ininterrompue d'au moins 2 ans, au nom du même titulaire et que le(s) titulaire(s) intéressé(s) en ai(en)t fait expressément la demande par notification écrite adressée à la Société. Nous précisons que ces dispositions sont en ligne avec celles mises en place dans le cadre de la Loi Florange de mars 2014, loi toutefois applicable uniquement pour les sociétés cotées sur un marché réglementé.

Ainsi, il est précisé que Monsieur Patrick Schein détient ainsi 4 446 079 droits de vote, et sur un total de 4 915 112 droits de vote applicables, soit 90,6 % des droits de vote.

### **8.2 CAPITAL POTENTIEL**

Il n'existe pas de capital potentiel représenté par des instruments financiers en circulation et donnant accès au capital de Gold By Gold.

### **8.3 PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS**

Dans le cadre de son admission sur le marché Alternext d'Euronext à Paris (aujourd'hui Euronext Growth), la Société avait mis en place un programme de rachat d'actions dans le respect des règles du marché, notamment afin de favoriser la liquidité du titre au quotidien.

Toutefois, il est rappelé que dans le cadre de la limitation de ses coûts opérationnels, la Société avait décidé début avril 2016 de mettre fin au contrat conclu avec la société Aurel BGC, Gold By Gold n'ayant en conséquence plus de contrat de liquidité actif à aujourd'hui.

Au 31 décembre 2023, la Société détenait 9.980 de ses propres actions, faisant usage de l'autorisation votée par l'assemblée générale des actionnaires du 29 juin 2021.

## **9. PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL SOCIAL**

A ce jour, la Société n'a procédé à aucune attribution d'actions gratuites, de stock-options, de bons de souscriptions et d'achat d'actions ou de Bons de Souscription de Parts de Créateur d'Entreprise (BSPCE) à ses salariés.

En application des dispositions de l'article 225-102 du Code de Commerce, nous vous informons qu'au 31 décembre 2023, à la connaissance de la Société, aucune action n'était détenue par ses salariés de la Société ou des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article 225-180 du Code de Commerce, c'est-à-dire à travers un plan d'épargne entreprise, de plans partenariaux d'épargne salariale volontaire, ou d'actions figurant dans des fonds communs de placement d'entreprise.

## **10. OPERATIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS SUR LEURS TITRES**

Ci-dessous, sont présentés les montants des opérations réalisées au cours de l'exercice 2023 sur les titres de la Société par les personnes visées à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier, et selon les modalités prévues par les articles 222-14 et 222-15 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers. Toutes ces opérations ont fait l'objet d'une déclaration auprès de l'AMF.

<b>Achat de titres</b>	<b>Vente de titres</b>
Néant.	Néant.

## **11. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE**

La présente section s'inscrit dans le cadre du rapport sur le Gouvernement d'Entreprise (Ordonnance n° 2017-1162 du 12 juillet 2017 et décret n° 2017-1174 du 18 juillet 2017, pris en application de la Loi Sapin 2 du 9 décembre 2016).

Vous trouverez en annexe 1 du présent rapport un tableau récapitulatif des délégations de pouvoirs et/ou de compétence accordées par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration en matière d'augmentation de capital et en cours de validité à la clôture de l'exercice.

### **11.1 MODALITES D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE**

Dans un souci de simplification des organes d'administration de Gold By Gold, le Conseil d'Administration en date du 18 octobre 2011 avait décidé de cumuler les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général de la Société. La Direction Générale de Gold By Gold était de ce fait assumée par le Président du Conseil d'administration de la Société, à savoir Monsieur Patrick Schein.

Avec le renouvellement des administrateurs voté lors de l'assemblée générale du 22 juin 2017, le Conseil d'Administration du 23 octobre 2017 s'est prononcé en faveur du maintien de ces dispositions (cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général), confirmant Monsieur Patrick Schein à ces fonctions.

### **11.2 FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le Conseil d'administration est à ce jour, composé de cinq (5) membres. La durée du mandat de chaque administrateur est de six (6) années.

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil d'administration s'est réuni 2 fois, avec un niveau de présence des administrateurs de 100 %.

### 11.3 COMPOSITION

Le Conseil d'Administration est composé de son Président et de quatre administrateurs :

#### **Patrick Schein**

---

Mandat actuel	Président du Conseil d'administration
Adresse professionnelle	111, avenue Victor Hugo à Paris 75016
Date de première nomination	18 octobre 2011
Date d'échéance du mandat	AG statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2028
Fonction principale exercée en dehors de la Société	Néant
Autres mandats et fonctions exercés dans le Groupe	Directeur Général de la société GOLD BY GOLD
Autres mandats et fonctions exercés en dehors de la Société	Président de la SAS SCHEIN CONSULTING Président de la SAS PUERTO INVEST

---

#### **Sandrine Schein**

---

Mandat actuel	Administrateur
Adresse professionnelle	111, avenue Victor Hugo à Paris 75016
Date de première nomination	18 octobre 2011
Date d'échéance du mandat	AG statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2028
Fonction principale exercée en dehors de la Société	Néant
Autres mandats et fonctions exercés dans le Groupe	Présidente de la société GOLD BY GOLD FRANCE Représentante légale de la société GOLD BY GOLD COLOMBIA
Autres mandats et fonctions exercés en dehors de la Société	Néant

---

**Alain Fabrello**


---

Mandat actuel	Administrateur
Adresse professionnelle	16, avenue de la Source à Nogent Sur Marne 94130
Date de première nomination	18 octobre 2011
Date d'échéance du mandat	AG statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2028
Fonction principale exercée en dehors de la Société	Associé Gérant de la société RONIFA
Autres mandats et fonctions exercés dans le Groupe	Néant
Autres mandats et fonctions exercés en dehors de la Société	Associé Gérant de la société RONIFA

---

**Christian Aubert**


---

Mandat actuel	Administrateur
Adresse professionnelle	13, rue Louis Pasteur à Boulogne-Billancourt 92100
Date de première nomination	18 octobre 2011
Date d'échéance du mandat	AG statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2028
Fonction principale exercée en dehors de la Société	Président du Conseil d'administration de la société AUBAY
Autres mandats et fonctions exercés dans le Groupe	Néant
Autres mandats et fonctions exercés en dehors de la Société	Président du Conseil d'administration de la société AUBAY

---

**Laurent Bouteloup**


---

Mandat actuel	Administrateur
Adresse professionnelle	Néant
Date de première nomination	18 octobre 2011
Date d'échéance du mandat	AG statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2028
Fonction principale exercée en dehors de la Société	Gérant de la société LB INVESTISSEMENTS SARL
Autres mandats et fonctions exercés dans le Groupe	Néant
Autres mandats et fonctions exercés en dehors de la Société	Gérant de la société LB INVESTISSEMENTS SARL

---

**11.4 REMUNERATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX**

Au titre de l'exercice 2023, les rémunérations des mandataires sociaux du Groupe s'élèvent à un montant global de 160 021 € (hors jetons de présence).

Au titre de l'exercice 2023, les membres du Conseil d'Administration de la Société ont reçu chacun 2 000 € de jetons de présence, soit un montant global de 10 000 €.

## 11.5 CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L 225-38 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 225-40 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et qui se sont poursuivies ou qui ont été conclues au cours de l'exercice écoulé après avoir été régulièrement autorisées par votre Conseil d'Administration.

Est résumée ci-dessous la convention réglementée applicable :

Conventions	Administrateur concerné	Montant	Ancienne ou nouvelle convention	Date du Conseil autorisant la convention
Compte courant résultant de l'opération d'apport partiel d'actif entre Gold By Gold France et Gold By Gold	Sandrine Schein, en qualité d'administrateur et Présidente de Gold By Gold France	1.146.090,39 €	Ancienne	21 novembre 2022, Conseil autorisant l'opération d'apport partiel d'actif
Rémunération du mandat de Président	Sandrine Schein, en qualité d'administrateur et Directrice générale de Gold By Gold France	20.000 € HT/mois	Nouvelle	30 octobre 2023, Conseil autorisant la fixation de la rémunération

Votre Commissaire aux Comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.

Malgré la loi d'août 2014 visant à simplifier la législation entourant les conventions réglementées, la relation évoquée ci-avant reste une convention réglementée devant être approuvée en assemblée.

## 12. COMMISSAIRES AUX COMPTES

### 12.1 MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le commissaire aux comptes titulaire est :

**Ferco SAS**

150, boulevard Masséna - 75013 Paris

Date de premier mandat : Assemblée générale du 27 juin 2018

Date de renouvellement : Assemblée générale du 27 juin 2024

Échéance du mandat : Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

La nomination d'un commissaire aux comptes suppléant n'étant pas requise dès lors que le commissaire aux comptes titulaire n'est pas une personne physique ou une personne morale unipersonnelle, il n'a pas été proposé de nommer un commissaire aux comptes suppléant lors de la dernière assemblée générale ordinaire.

## 12.2 REMUNERATIONS PERCUES PAR LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les rémunérations perçues par les commissaires aux comptes du Groupe au cours de l'exercice 2023 s'élèvent à 12.5 K€.

	31 décembre 2022		31 décembre 2023	
	Montants en HT	En %	Montants en HT	En %
Audit	12.060 €	100 %	12.500 €	100 %
Autres missions	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>12.060 €</b>	<b>100 %</b>	<b>12.500 €</b>	<b>100 %</b>

Au niveau de la société consolidante, les honoraires du commissaire aux comptes se sont élevés à 12.500 € en 2023 et ont porté uniquement sur des missions d'Audit.

## 13. CONCLUSION

Pour conclure, nous vous demandons de bien vouloir approuver ces comptes qui ont été établis avec sincérité, et donner au Conseil d'administration, quitus de sa gestion et à votre Commissaire aux Comptes quitus de sa mission.

Nous restons à votre entière disposition pour répondre aux questions que vous voudrez bien nous poser préalablement au vote des résolutions qui seront soumises à vos suffrages.

**Le Conseil d'Administration**

**ANNEXES**

## ANNEXE 1 : TABLEAU SUR LES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

<b>Date d'assemblée</b>	<b>Délégations données au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale</b>	<b>Montant nominal maximum autorisé</b>	<b>Durée de la délégation</b>	<b>Utilisation de la délégation au cours de l'exercice</b>
			Néant	

## ANNEXE 2 : TABLEAU DES RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

➤ **Tableau des résultats des cinq derniers exercices (comptes sociaux)**

	2023	2022	2021	2020	2019
<b>1- Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social	269.446	269.446	269.446	269.446	269.446
Nombre d'actions ordinaires existantes	2.694.462	2.694.462	2.694.462	2.694.462	2.694.462
Nombre des actions à dividende prioritaire existantes	-	-	-	-	-
Nombre maximal d'actions futures à créer :	-	-	-	-	-
Par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
Par exercice de droit de souscription	-	-	-	-	-
Par exercice de bons de souscription (BSA)	-	-	-	-	-
Par émission d'actions gratuites au profit des salariés	-	-	-	-	-
<b>2- Opérations et résultats de l'exercice</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	182.035,89	-	6.792.152	3.170.643	10.584.316
Résultats avant impôts, participations des salariés, dotations aux amortissements et provisions	- 279.379	- 279.867	- 262.027	- 119.404	817.854
Impôts sur les bénéfices	-	-	3.685	- 17.555	58.675
Bénéfices après impôts mais avant dotations aux amortissements et provisions	- 279.379	- 279.867	- 265.712	- 136.959	759.179
Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
Résultats après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	- 279.379	- 279.180	201.645	- 92.827	- 19.049
Montant des bénéfices distribués	80.834	80.834	107.778	107.778	107.778
<b>3- Résultats par action</b>					
Résultats avant impôts, participation des salariés, dotations aux amortissements et provisions	- 0,10	- 0,10	- 0,10	- 0,04	0,30
Résultats après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	- 0,10	- 0,10	0,07	- 0,03	- 0,01
Dividende versé à chaque action	0,03 *	0,03 *	0,04 *	0,04 *	0,04 *
<b>4-Personnel</b>					
Nombre de salariés	1	1	1,25	2	2
Montant de la masse salariale	132.000	135.461	141.405	165.590	167.369
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales, etc...)	58.086	62.712	61.409	79.901	77.113

\* : Montant proposé à la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires.